ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

énergie éolienne

Question écrite n° 8613

Texte de la question

M. Charles-Ange Ginesy attire l'attention de M. le ministre d'État, ministre de l'écologie, du développement et de l'aménagement durables, sur l'importance prise par l'industrie éolienne dans notre pays, et l'implantation de nouveaux parcs éoliens dans le paysage français. Tandis que les départements expérimentent des « zones de développement » de cette énergie, les régions ont mis en place des « schémas éoliens ». Dans un souci de cohérence et de bonne utilisation des deniers publics, il souhaiterait savoir si des efforts ne pourraient pas être envisagés pour regrouper les talents, les ressources humaines, les technologies et créer de véritables pôles de compétence sur ces secteurs économiques porteurs dans un but double de cohérence et de pragmatisme, et souhaiterait que lui soit indiquée la position du Gouvernement en la matière.

Données clés

Auteur : M. Charles-Ange Ginesy
Circonscription : Alpes-Maritimes (5e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 8613
Rubrique : Énergie et carburants
Ministère interrogé : Écologie, développement et aménagement durables
Ministère attributaire : Écologie, énergie, développement durable et aménagement du territoire

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 23 octobre 2007, page 6441
Question retirée le : 8 avril 2008 (Fin de mandat)